



Prélevée de 375€ par banque pour amende, pas de courrier reçu

Par **Barbie0510**, le **04/11/2015** à **07:13**

Bonjour

Le 1er octobre je me fait prélever de 375€ + 37.5€ de frais pour une amende majorée.

Le problème c'est que je n'ai pas reçu l'amende initiale mais je n'ai même pas reçu l'amende majorée.

Sur ma carte grise c'est la bonne adresse. Lorsque j'ai fait mon changement d'adresse j'ai bien noté mon adresse complète mais c'est vrai que vu qu'elle est super longue quand j'ai reçu l'autocollant à placer sur ma carte grise, je me suis pas méfiée quand j'ai vu qu'il n'y avait qu'une partie de l'adresse. En gros mon adresse est incomplète mais ce n'est pas de ma faute je leurs ai bien donné l'adresse entière vu que j'ai reçu par courrier l'autocollant à coller sur ma carte grise.

Donc je voudrais savoir quoi faire parce que je n'ai rien reçu du tout, pas d'amende initiale ni celle majorée mais par contre on me prélève l'argent.

Merci d'avance

Par **fabrice58**, le **04/11/2015** à **15:43**

Vous écrivez qu'il n'y a qu'un partie de l'adresse sur la carte grise et que ce n'est pas votre faute si vous n'avez pas reçu les amendes parce que l'adresse est incomplète ????. Aors que vous l'avez vu ?

Les services ont donc envoyé des lettres à une adresse incomplète et c'est donc de leur faute s'ils ne connaissaient pas l'adresse exacte ?